

# EXPRESSION POLITIQUE – DECEMBRE 2014

---

Retrouvez les tribunes politiques sur le Crépy mag & infos et sur le site internet [www.crepyenvalois.fr](http://www.crepyenvalois.fr).

## **GROUPE BRUNO FORTIER TEXTE DE P. FAYOLLE**

Messieurs, bravo !

Comment faut-il le dire ? Combien de fois faudra-t-il le dire ? *"La technologie est au service des hommes pas l'inverse. Nous le disions lors de la campagne sur le sujet de la sécurité à Crépy, moins de technologie, plus d'humain."* Le récent évènement, aussi dramatique soit-il, et heureusement exceptionnel nous le rappelle, la video-surveillance n'est qu'un outil d'appoint. Elle ne parle pas. Elle ne dissuade pas. Pas plus elle n'effraie des individus armés et déterminés. Elle n'est pas là pour secourir mais vient en secours. Elle vient en renfort des effectifs de la Police Municipale et de la Gendarmerie déployés en ville. C'est la population qui est parvenue à s'interposer. Les effectifs de la PM en patrouille sont précisément intervenus sur le terrain. Ils ont alerté la brigade de gendarmerie et ont pris en chasse les 4 individus. Ils n'ont pas pu poursuivre les auteurs des faits hors des limites administratives du territoire. Ceux-ci cagoulés et casqués savent très bien les limites de la vidéo-surveillance.

Dans l'esprit cela montre clairement que seule l'intervention humaine est à même d'être efficace et régler ce genre de problème. *"Très sincèrement messieurs, bravo."*

**Les élus du groupe Bruno Fortier  
A Crépy, notre parti c'est vous.**

## **GROUPE ARNAUD FOUBERT TEXTE DE S.CLAUS**

Le principe de gratuité de l'enseignement public, posé dès 1881, exige que les activités d'enseignement qui se déroulent à l'école ne soient pas à la charge des parents d'élèves. Erigé en principe constitutionnel en 1946, il s'agit d'un principe absolu, La gratuité de l'enseignement va de pair avec le principe d'obligation scolaire. Il s'agit de faciliter la fréquentation de l'école dans le contexte d'une scolarisation massive.

Il s'agit de respecter de l'égalité de tous devant le savoir dans le respect des valeurs de la République. Pourtant l'actuel gouvernement Hollande et le maire Bruno Fortier, grâce à la réforme des rythmes scolaires, y ont donné un mauvais coup au détriment des familles françaises et des crépynoises concernés. En faisant payer très cher les familles, otages de ce dispositif, ils mettent en réalité fin à ce noble principe.

D'autant plus qu'à Crépy, la restauration scolaire a aussi été augmentée par le maire par une simple décision non concertée.

Lors du précédent mandat, nous avons fait le choix de ne pas augmenter ces tarifs tout en maintenant la qualité. Cet effort a été reconnu lors d'une enquête UFC-Que choisir. Durant cette période aussi, le nombre de repas servis a été quasiment doublé.

**Groupe avec Arnaud Foubert Crépy avance, UMP-UDI-Modem.**

## EXPRESSION POLITIQUE (suite)

---

### **GROUPE JÉRÔME FURET** **TEXTE DE J. FURET**

Le 7 novembre 2014 est à marquer d'une pierre blanche pour tous ceux qui sont en attente d'un logement sur Crépy-en-Valois. Ce jour-là ont en effet été inaugurées 16 maisons locatives, impasse Charles-Cureau. Ces 16 nouveaux logements, dits "sociaux", ne vont pas combler les quelque 800 demandes en attente. Mais ils marquent peut-être le coup d'envoi d'un véritable effort en la matière. L'actuelle municipalité ne pourra pas faire pire que la précédente. Durant le mandat d'Arnaud Foubert, seuls 23 logements aidés ont vu le jour, rue des Erables. L'ancien maire, qui avait promis d'imposer un quart de logements sociaux, a totalement failli. Avec 23 logements aidés sur près de 400 constructions nouvelles, on atteint un taux ridicule, proche de 5%.

Nous attendons maintenant de Bruno Fortier qu'il prenne en compte ces centaines de demandes de logements en attente. Pour y répondre, en partie, nous lui suggérons deux emplacements : l'ancienne gendarmerie (60 logements) et l'ancien centre routier (80). Les organismes-bailleurs sont prêts. L'Etat aussi. Ces terrains pourraient être cédés à la ville pour l'euro symbolique. Dès lors, pourquoi attendre ?

**Le groupe des élus de gauche du "Meilleur pour Crépy."**

### **GROUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR** **TEXTE DE JP LETOURNEUR**

Elections municipales 2014 :

Epilogue d'un recours suprenant

Le recours déposé par mes soins entre les 2 tours en annulation des bulletins litigieux du 1er tour a été rejeté par décision du 14 octobre. Avant même la réception du courrier officiel du Tribunal Administratif, un Maire de Seine et Marne, ayant déposé un recours pour le même motif (présence de candidats de nationalité étrangère non mentionnée sur le bulletin de vote) m'informait du rejet de mon recours, l'ayant découvert en temps réel par internet. Ce Maire me précisait que son avocat grand spécialiste en droit administratif était tombé de sa chaise, lorsqu'il prit connaissance du jugement d'Amiens me concernant ; il ajoutait, dans votre cas, vous pouvez saisir le Conseil d'Etat avec toutes les chances de succès dans votre démarche.

Pour mémoire, le Tribunal a pris en compte pour étayer son jugement les bulletins modifiés du 2ème tour au lieu de ceux du 1er tour ! C'est inimaginable mais pourtant la réalité. Cependant, j'ai pris la décision de ne pas saisir la haute juridiction afin de maintenir la composition actuelle du conseil municipal.

En conclusion, ce recours a finalement atteint son objectif, à savoir un changement de municipalité pour notre ville.

**Liste Crépy-en-Valois Bleu Marine**

**Jean-Paul Letourneur, conseiller municipal Front National**

## EXPRESSION POLITIQUE (suite)

---

### **GROUPE MICHEL HOULLIER TEXTE DE M. HOULLIER**

Il aura fallu qu'une Ministre vienne visiter le quartier Kennedy pour le requalifier en Zone prioritaire ;c'est à croire que personne de notre majorité Municipale ne s'en était aperçu?

Alors maintenant , qu'elle va être son action pour rendre à ce quartier et à ses habitants un peu de confort , de joie et d'espoir ?Aucune information à ce sujet pour le moment, N'aurait-il pas été plus judicieux d'installer la patinoire dans ce quartier où vivent plus de 700 enfants, plutôt que sur la place de la République cela aurait libéré 250 places de parking pour les courses de Noël ; c'est tellement difficile de se garer en centre ville,

Pourquoi avoir supprimé le terrain de pétanque dans ce quartier ? Soit disant pour l'agrandissement d'un bâtiment qui n'est toujours pas fait !Qui prend ces décisions?Veut-on nuire à la tranquillité de ce quartier ? Enfin, l'aire de jeux consacrée aux plus petits est de plus en plus réduites!Un marché de Noël aurait aussi pu redonner un peu de vie et de couleur en ce mois de décembre, des villages alentours en organisent de très jolies! Pourquoi pas nous?

Je profite de cette fin d'année pour souhaiter aux Crépynois de joyeuses fêtes de Noël et de Nouvel An,

**Michel HOULLIER, (groupe en avant pour Crépy en valois.**